

4 Économie

Entretien avec le président de l'Organisation patronale gabonaise (OPG)

« La situation économique actuelle n'est pas favorable à l'entreprise de façon générale »

Propos recueillis par RAD
Port-Gentil/Gabon

Dans l'entretien qui suit, le Dr Emmanuel Eyeghe, président de l'OPG, revient sur la situation économique du moment et propose en même temps quelques pistes de solution pour sortir de l'ornière. Lecture.

L'union : Monsieur le président, quel est votre regard sur la situation économique actuelle ?

Emmanuel Eyeghe : A l'évidence, elle n'est pas favorable à l'entreprise de façon générale, et à la PME gabonaise en particulier. Je précise, en parlant de PME gabonaise, qu'il ne s'agit pas seulement de l'entreprise de droit gabonais, mais de celle dont le capital social est détenu majoritairement par un Gabonais. Pour ces entreprises, la situation économique se caractérise par l'absence de nouveaux contrats, une trésorerie difficile et des licenciements.

L'avenir immédiat ne se prête donc pas à l'optimisme, d'autant que les perspectives de croissance de l'économie mondiale et sous-régionale restent faibles. Pour mémoire, rappelons que la BEAC vient de ramener de 4,2% à 2,8%, la prévision de croissance dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en 2015 du fait, entre autres, de la conjoncture pétrolière morose. Cela signifie qu'il faut enterrer les prévisions du gouvernement pour une croissance de 4,8%. Pour nos membres, c'est une catastrophe. L'heure n'est donc pas à la fête. Les difficultés de trésorerie les fragilisent davantage face à leurs créanciers. Le ralentissement de l'investissement dans le secteur pétrolier où celui du bâtiment limite leur accès à la sous-traitance.

Que faut-il faire pour sortir de l'ornière ?

Les pistes sont multiples et, pour l'essentiel, elles résident dans la nécessaire diversification de l'économie engagée depuis 2009 mais dont on sait que les résultats ne se manifesteront qu'à moyen et long termes. A court terme, la solution consiste surtout à s'orienter vers le soutien à l'économie nationale par l'investissement dans le tissu des PME. Comment ? Par la mise en place des mécanismes de financement de leur exploitation ou de leur investissement par des instruments tels que le Fonds de démarrage ou le Fonds de garantie. Croire que la solution au financement des PME est de la responsabilité des banques est une erreur, sinon une incongruité. La banque ne finance qu'exceptionnellement une PME en phase de démarrage. Cela est possible en revanche en phase de croissance ou de maturité. La première phase, celle où les risques sont plus élevés doit donc rester celle de l'Etat. Et, prendre pour prétextes les échecs antérieurs pour se convaincre de ne plus rien entreprendre, c'est ne plus croire en la capacité de marcher d'un enfant au motif qu'il est tombé au cours de ses premiers pas. Ce n'est jamais une mauvaise option que de parier sur l'entreprise. Autre solution, favoriser l'accès aux marchés publics et aux marchés de la sous-traitance.

On peut se réjouir des rencontres récentes entre la direction générale du Budget et des Finances publiques avec les opérateurs économiques et la décision de leur accorder prioritairement les appels d'offres de rénovation de l'immobilier de l'Etat. De même pouvons-nous nous réjouir des initiatives privées visant à mettre en place des programmes de valorisation et de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes Gabonais, à l'image du programme Shell-Entreprendre. Le dernier forum du contenu local tenu à Libreville du 6 au 7 juillet, réaffirmant le besoin de promouvoir les entreprises gabonaises liées à l'industrie pétrolière, participe de cet optimisme. A l'inverse, nous observons avec appréhension la décision du gouvernement de diminuer les dépenses d'investissement de l'ordre de 41 milliards, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire relatif à la préparation du projet de loi de finances 2016. Souhaitons que la raison prévaille au Parlement pour dissuader le gouvernement de maintenir cette option.

A propos de la sous-traitance, les PME se plaignent d'être, là aussi, marginalisées. Votre commentaire ?

Ce n'est un secret pour personne que les PME de Gabonais ont longtemps souffert d'une forme d'ostracisme qui ne disait pas son nom. Quelles qu'aient pu être les motivations qui ont conduit à ce choix malheureux, il reste que la conséquence évidente est la perte par le Gabon d'une plus grande maîtrise de son économie. Cependant, il y a de bonnes raisons d'espérer. D'abord parce que la détermination de nos compatriotes à être plus présents dans l'univers de l'entreprise reste intacte. Il sera difficile de contenir plus longtemps leur volonté de prendre une plus grande part au partage du gâteau économique national. Ensuite parce qu'il ne fait plus de doute que les autorités politiques nationales ont conscience du danger de l'option de l'exclusion. Les changements sont lents, sans doute, mais le processus est engagé. La mise en place de la Bourse de sous-traitance et de partenariat du Gabon (BSTPG) par la Chambre de commerce en est une illustration. Sa première assemblée générale s'est tenue, de même que les premières réunions de son conseil d'administration. Je me réjouis que notre organisation ait pris une part active dans la mise en place de cet instrument. Notre présence au sein de son conseil d'administration s'explique d'ailleurs par notre volonté d'être les gardiens de cette ambition de voir de plus en plus de compatriotes prendre une part plus active et plus grande dans la construction de notre pays. L'existence de cette bourse permettra de limiter les marchés de gré à gré, qui favorisent les exclusions sur des bases trop souvent subjectives.

Vous venez de faire allusion à la Chambre de commerce. Le mandat de l'équipe actuelle est arrivé à son terme depuis quelques mois. Votre appréciation de son bilan ?

Le mandat des conseillers actuels de l'assemblée de la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie et des mines du Gabon est effectivement arrivé à son terme depuis février 2015. En prenant la décision de restituer la Chambre de commerce aux



Photo : MSM

Le président de l'OPG Dr Emmanuel Eyeghe.

opérateurs économiques lors du Conseil des ministres de mars 2010 à Port-Gentil, le président de la République envisageait d'en faire un outil de promotion de l'entreprise et de l'économie gabonaise, un lieu de rencontre et de réflexion, de concertation et de proposition, de projet et de mobilisation. Après plus de quatre années de mandat, il est juste de féliciter le bureau sortant quant à l'étendue de l'œuvre accomplie. La mise en place de la Bourse de sous-traitance et de partenariat que nous évoquions plus haut, celle du Centre de gestion agréé ainsi que l'institution d'une Chambre d'arbitrage, de médiation et de conciliation sont des outils indispensables à l'amélioration de notre environnement des affaires. La diminution progressive du budget de fonctionnement de la Chambre consultative n'a pas été, et c'est une évidence, pour aider à la réalisation de toute l'ambition qui était celle de l'équipe sortante. Il faut maintenant de nouvelles énergies pour accélérer le processus de transformation de cette institution, en la mettant plus en phase avec les acteurs économiques qui en attendent beaucoup en termes de d'accompagnement, de formation et d'information. Il faut assez rapidement penser à organiser son renouvellement, au risque de laisser s'installer l'étrange impression d'abandon par les autorités publiques et de résignation des opérateurs économiques.

Le Directeur général du budget et des finances publiques vient de séjourner à Port-Gentil pour rencontrer les entrepreneurs gabonais. Que retenir-vous de son passage ?

De notre point de vue, il s'agit là d'une initiative louable, dans la mesure où elle apporte des réponses à certaines de nos préoccupations, à savoir un autre regard sur l'accès des PME aux marchés publics. Le fait de privilégier aujourd'hui, entre autres priorités, les patrons des PME gabonaises dans cette procédure, est une victoire pour notre pays. La publication des appels d'offres de manière à les rendre plus transparents ainsi que la volonté de résoudre le problème de la dette ne peut manquer de trouver notre adhésion, sous réserve, naturellement de la matérialisation de chacune de ses proclamations d'intention. Par ailleurs, l'OPG étant une entité de réflexion et de proposition, nous nous permettrons de suggérer au Directeur général de la DGBFIP de spécifier les

appels d'offres, voire de les dépouiller dans les autres provinces concernées par les travaux afin de soutenir l'économie locale et faire la promotion des entrepreneurs qui y résident.

Que pouvez-vous conseiller à vos jeunes compatriotes ?

Leur rappeler cet élément contenu dans les Saintes écritures que chacun gagnera son pain à la sueur de son front. Fini le temps de l'Eden où il suffisait de tendre la main pour cueillir un fruit. Il faut aujourd'hui apprendre à fouiller, creuser, bêcher avant de récolter. Nous avons trop longtemps tout attendu de notre pays qui, telle la Maternité allaitante, nous a nourris de son sein. Le lait hélas n'est plus abondant. Les données étant radicalement différentes, une voie autre que celle de l'administration publique s'ouvre à cette jeunesse, celle de l'entrepreneuriat. Ce chemin n'est pas un long fleuve tranquille. Il exige de chacun de la patience, de l'engagement, de la détermination et de l'imagination. C'est cependant le seul qui permet véritablement de créer de la richesse et la prospérité. Qu'ils s'y engagent sans réserve !

Dans la compétition politique actuelle, certains présentent votre organisation, l'OPG, comme étant proche de l'opposition. Avez-vous un commentaire ?

Permettez-moi de rappeler, une fois de plus, pour ceux qui ne le savent toujours pas, que l'OPG est une organisation professionnelle patronale. Elle regroupe des chefs d'entreprises qui n'ont pour ambition unique, que la création de valeur ajoutée, c'est-à-dire de la richesse. Si l'OPG doit être attentive aux choix des politiques économiques du gouvernement et exprimer une opinion dans le cadre strict de ces choix, elle ne peut et doit le faire qu'au regard de sa raison d'être, de son objectif ultime qui, disons, est de participer à l'éclosion d'une classe d'entrepreneurs gabonais et ce, conformément à l'ambition affirmée par le président de la République, alors candidat, qui déclarait dans l'axe 8 de son projet de société qu'il voulait « favoriser l'émergence d'un Gabonais plus entrepreneurial, plus orienté vers le secteur privé et prêt à faire les sacrifices nécessaires (...) ».

L'OPG n'a donc pas vocation à prendre part à la compétition politique, encore moins à exprimer une préférence politique, ni pour un camp, ni pour un autre. Et je mets quiconque au défi de prendre à défaut notre organisation dans le respect de ce principe et ce, depuis notre création en 2010. Ceci, bien entendu, n'exclut naturellement pas que chaque membre de notre organisation, en tant que citoyen libre dans un Etat démocratique, ait ses propres convictions, politique ou religieuse, mais l'expression, de façon individuelle de ces convictions, ne saurait engager, en aucune façon, notre organisation.

C'est souvent une erreur regrettable de céder, volontairement, à la confusion des genres et c'est toujours une grande tragédie, pour les nations, que de vouloir confondre ces deux mondes, le monde politique et le monde des affaires. Comme le dit le vieil adage, à chacun son rôle et les moutons seront bien gardés.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 22/07/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0902	1USD =	601,685	1 USD	638,269	CAC 40	22/07/2015	5080,65
		CAD	1,4167	1CAD =	463,018	1 CAD	487,208	DOW JONES	22/07/2015	17919,29
		JPY	134,9800	1JPY =	4,860	100 JPY	505,346			
		GBP	0,6982	1GBP =	939,497	1 GBP	977,982			
		CHF	1,0482	1CHF =	625,794	100 CHF	65486,76			
		ZAR	13,4922	1ZAR =	48,617	100 ZAR	5055,63			
		MAD	10,7038	1MAD =	61,283	1MAD	63,73			
		CNY	6,7695	1CNY =	96,899	1CNY	99,81			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
22-juillet : 56,53		

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 22/07/2015

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>